

Conseil de Développement

Avis CODEV sur la Gestion du Centre Nautique Bugey Sud

Ce document est une synthèse des réunions du groupe de travail sur la gestion du futur centre nautique.

1-Récapitulatif du déroulé des réunions

1A. 1ère réunion

Exposé par le BE Espelia des différentes possibilités de gestion :

- Régie autonome
- Régie personnalisée
- Régie intéressée
- DSP

Conclusion 1ère réunion :

Seule la régie personnalisée et la DSP sont adaptées pour la gestion du centre nautique.

1B. 2^{ème} réunion

Présentation d'une gestion en régie personnalisée par le directeur du centre nautique de la communauté de commune Territoire Atlantique (Auray Quiberon).

1C. 3^{ème} réunion

Présentation d'une gestion en DSP par le vice-président et le directeur technique de la communauté de commune de la vallée du Garon (Brignais – Chaponost – Rillery – Moutagny - Vourles).

1D. 4^{ème} réunion

Choix du mode de gestion à partir d'une synthèse présentée par les services techniques suivi du vote des élus présents.

Conclusion:

Le choix retenu pour présentation aux élus communautaires est la régie personnalisée avec support du BE d'étude ESPELIA

2- Contribution CODEV sur la Gestion du Centre Nautique Bugey Sud- Synthèse.

• <u>3 Critères prépondérants pour le choix de la gestion :</u>

- a- Economique,
- b- Social- politique,
- c- Risque juridique et financier.

2A. Critère économique

-3 grands indicateurs.

2Aa. Recettes

-3 sources de rentrée de recettes

- Billetterie
- Evènementiel
- Activités bien être

La prévision de recette est liée à la qualité du prévisionnel des entrées lui-même lié à la zone de chalandise, au niveau de vie de la population, à la moyenne d'âge de la population, etc. (voir diagnostic établi par l'étude prospective du projet de territoire).

2Ab. Coûts

Les principaux composants du coût d'exploitation sont :

- -Cout de l'énergie
- -Maintenance et renouvellement des installations guidées par le choix et la surveillance des indicateurs de performances
- -Masse salariale du centre spécifique et qualifiée
- -Entretien de la structure et du matériel
- -Complément du matériel pour la pratique du sport nautique....

Le choix des énergies et des principes de récupération d'énergie, la tenue au temps des matériaux de la structure ainsi que la qualité des matériels techniques installés seront prépondérants dans le coût de suivi du centre nautique La masse salariale, poste principal de coût, devra rester sous contrôle. Une attention particulière devra être apportée aux compétences des agents qui seront recrutés.

2Ac. Maitrise du déficit

- Notion de déficit maximum acceptable
- Compatibilité avec la CAF de la CCBS prenant en compte la charge financière globale du centre (exploitation et remboursement de dette)

2Ad. Bilan

La lecture de différents bilans d'exploitation montre que les principaux coûts d'un centre nautique sont la maintenance, l'énergie (environ 40%) et les ressources humaines à hauteur de 50%.

Un rapport de la cour des comptes de 2018 évalue la moyenne des déficits des centres nautiques en France à 640 K€.

La durée de vie d'un centre nautique est estimée à 40 ans, le coût de gestion peut être estimé à 640K€ x 40 ans = 25.60 M€

2B. Critère Social-Politique

-5 grands indicateurs

2Ba. Plage créneaux horaires

- -Scolaires
- -Associations
- -Grand public
- -Possibilité du choix des horaires d'ouverture
- -Taux de service

2Bb. Qualité accueil, propreté

- -Choix du personnel
- -Choix des horaires du personnel

2Bc. Communication

- -Réactivité face aux habitudes
- -Moyen à mettre en œuvre
- -Expérience

2Bd. Gestion RH

- -Augmentation du nombre de personnel
- -Qualification des employés
- -Formation des agents
- -Validation des compétences

2Be. Tarification

- -Maitrise des tarifications
- -Tarification différenciée en fonction du public
- -Utilisateur centre, nage, bien être, scolaires, associations

2Bf. Bilan

La gestion RH en termes d'augmentation de personnel, de compétences, de formation sera au cœur de la bonne gestion du centre.

Le choix de la place des différents acteurs (scolaires, associations, grand public) impactera inévitablement la tarification.

Une évidence, la maitrise du critère social est éminemment politique et sensible. De sa bonne gestion dépendra la réaction et l'appropriation du centre nautique par la population.

2C. Critère risque juridique- risque financier

Mise en place de contrats :

- Maitrise du pilotage du centre nautique
- Multiplicité de contrat à éviter
- Aspect juridique à prévoir sur la mise en place de contrats quel que soit le type de gestion choisi
- Prise en compte du risque financier et pénal et la possibilité du transfert de risque

Quel que soit le type de gestion, la responsabilité juridique du risque sanitaire et la prise de risque financier sont à prendre en compte sur une période de forte instabilité

Conclusion

In fine,

-pour le critère social, que le choix se porte sur une gestion en régie ou en DSP, c'est un choix politique.

Il déterminera la place des différents utilisateurs et donc définira la tarification des entrées.

- le critère économique et financier sera directement supporté par le gestionnaire.
 Dans un contexte d'inflation non maitrisée, il dépendra du coût de l'énergie et du coût de gestion du personnel (fonction du nombre d'agents et des compétences demandées)
- le critère risque juridique et sanitaire sera directement supporté par le gestionnaire. Il découle de sens en période de risque sanitaire important.

Fort de ce constat et si nous prenons en considération que la gestion du centre nautique se fera sur un bâtiment neuf sans antériorité d'exploitation, sans connaissance des problématiques liées à une construction nouvelle, le risque financier et juridique sera maximum pour le gestionnaire du centre nautique. Une vraie capacité d'adaptation sera indispensable pour gérer ces incertitudes.

Dans un premier temps, une gestion en DSP parait plus sécurisée en termes de finances et de RH et donc moins risquée pour la communauté.

Avec l'acquis des connaissances des premières années de gestion il existera toujours la solution de revenir d'un type de gestion à un autre.